

**RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES
AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION
A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2023
POUR EXAMEN EN 2023**

LE FICHIER PEUT ETRE TELECHARGE A L'ADRESSE SUIVANTE :

[HTTPS://ICH.UNESCO.ORG/FR/FORMULAIRES](https://ich.unesco.org/fr/formulaires)

VEUILLEZ FOURNIR UNIQUEMENT LES INFORMATIONS DEMANDEES CI-DESSOUS.
LES ANNEXES OU TOUT AUTRE MATERIEL SUPPLEMENTAIRE NE PEUVENT ETRE ACCEPTEES.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

Association Nationale Cultures du Monde

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

Association Nationale Cultures du Monde

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO - 90043

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Association Nationale Cultures du Monde (ANCM)

Adresse : 5 Place Felix Mizon 03800 GANNAT

Numéro de
téléphone : 04 70 90 66 30

Adresse
électronique : informations@gannat.com - contact.culturesdumonde@gmail.com

Site Internet : www.lesculturesdumonde.org

Autres informations pertinentes : <https://www.youtube.com/@ANCMonde/playlists>
<https://fr-fr.facebook.com/AssociationLesCulturesDuMonde/>

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : M.
Nom de famille : VILLAMIZAR
Prénom : Rafael
Institution/fonction : Chargé de projet
Adresse : 05 Place Felix Mizon 03800 GANNAT
Numéro de téléphone : 04 70 90 66 31
Adresse électronique : rafael.culturesdumonde@gmail.com
Autres informations pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

B.1. *Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis plus de 47 ans, l'Association Nationale Cultures du Monde (ANCM) participe à la diffusion, la valorisation, la promotion et la défense du Patrimoine Culturel Immatériel. Chaque année, dans le cadre du [Festival Les Cultures du Monde de Gannat](#) ainsi que lors de son programme en cours

¹. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.

². Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

[PCI, qu'es aquò ? Le Patrimoine Culturel Immatériel pour tous](#), l'ANCM œuvre à favoriser l'accès de tous à la diversité des cultures et des patrimoines vivants. L'ANCM intègre la sensibilisation du PCI dans son projet associatif et dans chacun de ses programmes (événements festifs, réalisation de vidéos, stages, centre de ressources, etc.). Les premiers à être concernés et à reconnaître la valeur du PCI sont les 350 bénévoles qui font partie de l'association et les 15000 festivaliers présents au festival de Gannat. L'ANCM s'est engagée à respecter son rôle et à soutenir l'Unesco dans la mise en place de la Convention de 2003. Toutes ces actions ont pour objectif d'éveiller l'intérêt du grand public au travail de l'Unesco concernant la sauvegarde du PCI, mais également de créer un lien social fort permettant de reconnaître et de faire découvrir les patrimoines vivants locaux en les comparant ou en s'inspirant de ceux du monde entier.

B.2. *Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission** de et l'éducation au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Activité d'éducation du programme *PCI, qu'es aquò ?*

Réalisation d'une expérience pilote (octobre 2021 et mai 2022), à l'école Alain Fournier de Vallon-en-Sully (03). Cette expérience a permis aux élèves de s'approprier la notion du PCI, et d'exprimer une certaine fierté à l'idée que leur environnement proche peut faire partie intégrante d'un patrimoine vivant.

1 : Découverte large du PCI

- Définition du PCI.
- Visionnage vidéos *PCI, qu'es aquò ?*
- Activités pédagogiques du dispositif « Plongez dans le patrimoine culturel immatériel » de l'Unesco.
- Création d'une identité numérique liée avec un élément du PCI.

2 : Quel est ton patrimoine vivant ?

- Rappel sur la notion du PCI.
- Présentation de l'enquête : « Quel est ton Patrimoine ? »
- Illustration de la diversité du PCI par le biais d'un jeu de cartes conçu pour l'occasion, l'objectif de ce celui-ci étant de donner un maximum de pistes pour préparer l'enquête.
- Sortie scolaire à Noirlac pour découvrir l'art du vitrail.

3 : Restitution :

- Démonstration de cornemuse bouronnaise et de violon traditionnel : histoire de ces instruments et adaptation contemporaine.
- Création d'un arbre de vie orné d'éléments provenant des réponses issues de l'enquête.
- Adaptation du "Hurling" proposée par le professeur d'EPS : les élèves ont eu l'occasion de faire connaissance avec ce sport traditionnel et de reconnaître la multiplicité des formes que peut avoir le PCI.

- [Cliquez ici pour connaître les résultats de l'enquête « Quel est ton Patrimoine ? »](#)

B.3. *Décrivez la participation de votre organisation à l'inventaire et à la recherche sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Les vidéos de vulgarisation, produites dans le cadre du programme *PCI, qu'es aquò ? le Patrimoine Culturel Immatériel pour tous*, offrent une visibilité aux éléments inclus dans la Liste Représentative du PCI ainsi qu'aux éléments figurant sur l'inventaire du PCI en France. Ces vidéos sont un outil de sensibilisation qui vise à éveiller l'intérêt du grand public pour le patrimoine vivant.

Lors des actions de sensibilisation réalisées dans le cadre du programme *PCI, qu'es aquò ?* et dans le cadre du *Festival de Gannat*, nous invitons le public à réfléchir aux éléments du patrimoine qui pourraient être considérés comme faisant partie de leur patrimoine. La sensibilisation des communautés à l'identification et à l'importance de leur patrimoine local vivant pourrait constituer la première étape de recherches futures et de processus d'inscription sur les inventaires du PCI.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de **politiques et mesures juridiques et administratives**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM n'a pas vocation à directement intervenir sur les plans juridiques et administratifs. Cependant, en étant actrice locale pour la sauvegarde du PCI, elle influence considérablement les décisions politiques et soutient toutes les initiatives administratives ou individuelles en ce sens ; via des structures internationales invitées au festival ou plus simplement en ayant un contact de proximité et continu avec l'ensemble des élus locaux qui défendent en France, au Sénat ou à l'Assemblée Nationale, des actions en ce sens. Plusieurs membres de l'association exercent des activités diverses autour de la sauvegarde des expressions culturelles immatérielles et vivantes (politiques linguistiques en faveur des langues minoritaires européennes, projets autour de l'oralité dans le conte populaire, thèses de recherches sur la question des langues en danger ou de l'interculturalité, formations sur des contenus culturels et interculturel auprès d'enseignants de français du monde entier, etc.). Via ses réseaux, l'ANCM, soutient également diverses initiatives à l'échelle locale, européenne et internationale (CIM, CIOFF, AMTA, Calandreta, etc.). On peut citer par exemple la Loi Molac en 2021, première loi française visant à protéger et promouvoir les langues régionales dans trois domaines : la culture, l'enseignement et les services publics.

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du **rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société**. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'un des objectifs de notre *Festival Les Cultures du Monde de Gannat* et de notre programme *PCI, qu'es aquò ? Le Patrimoine Culturel Immatériel pour tous* est de promouvoir une meilleure connaissance et compréhension entre les peuples, en mettant en valeur la richesse et la diversité de la culture incarnée par le PCI. En ce sens, le patrimoine vivant est notre principal outil, non seulement pour éveiller un sentiment d'appartenance, mais aussi pour créer des liens d'amitié et de compréhension entre les peuples.

Dans le cadre du Festival de Gannat, outre les espaces de diffusion tels que les spectacles au cours desquels les différentes traditions sont représentées, nous proposons des lieux de rencontre où les porteurs de traditions échangent en toute convivialité avec les festivaliers

Les vidéos de vulgarisation réalisées dans le cadre du programme *PCI, qu'es aquò ?* sont diffusées gratuitement en ligne via les réseaux sociaux. Chaque vidéo comporte une version française, sous-titrée pour malentendants, et une version en anglais. Ces vidéos sont un outil de sensibilisation pour faire découvrir de manière simple la diversité culturelle et encourager le respect et la compréhension entre les communautés.

B.6. Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Notre programme *PCI, qu'es aquò ? le Patrimoine Culturel Immatériel pour tous*, se décline aux niveaux local, national et international. C'est une action de sensibilisation à l'importance du PCI destinée au grand public. Les objectifs du programme, qui a vu le jour en novembre 2021, sont :

- Faire prendre conscience de l'importance de la diffusion et de la transmission du PCI en tant qu'élément décisif dans la préservation de la diversité culturelle tant sur le plan national qu'international.
- Présenter le patrimoine de manière simple et didactique : le PCI pour tous.
- Faire prendre conscience des valeurs culturelles, mais aussi sociales et économiques du PCI.
- Illustrer la diversité du patrimoine vivant.
- Permettre à tout un chacun de se réapproprier, de mieux comprendre ou bien même d'exprimer une certaine fierté à l'idée de faire partie intégrante d'un patrimoine vivant.

[Cliquez ici pour découvrir la première série de vidéos PCI qu'es aquò ? le Patrimoine Culturel Immatériel pour tous](#)

B.7. Décrivez la participation de votre organisation à la **facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM offre un espace de promotion et de valorisation du PCI aux différentes communautés et groupes qui sont praticiens, gardiens ou détenteurs du patrimoine vivant. L'ANCM invite ces groupes, qui jouent un rôle important, à participer aux représentations et aux actions de sensibilisation des éléments du PCI pendant le *Festival les Cultures du Monde de Gannat*. L'ANCM encourage également ces communautés à témoigner dans les vidéos de sensibilisation publiées dans le cadre du programme du *PCI, qu'es aquò ? Le Patrimoine Culturel Immatériel pour tous*. Parmi les groupes et personnes partenaires de notre programme de sensibilisation au PCI, on peut citer : Monique Blérald Présidente de l'Observatoire Régional du Carnaval Guyanais, Marcel Zounon Directeur Ensemble Artistique National du Bénin chez Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme Pierre Sanner d l'Association France Patrimoine, la Confédération Culturelle Bretonne KENLEUR, Dr. Adel Paul Boulad fondateur du Modern Tahtib, Claire Cornu co-fondatrice, Fédération française des professionnels de la pierre sèche – FFPPS. Aussi pour trois vidéos en cours de réalisation : Nicolas Adell, la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment, l'Union compagnonnique des Devoirs Unis, l'Association ouvrières des compagnons du Devoir, Victor Laroussinie la de l'association Cabrettes et Cabrettaires et l'Agence des Musiques des territoires d'Auvergne (AMTA), et Arturo Niuveme membre du groupe *Voladores de Cuetzalan*.

B.8. Décrivez l'**engagement** de votre organisation **dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international** pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.

Ne pas dépasser 250 mots

Au fil des années, l'ANCM a constitué un réseau de soutien qui facilite notamment les échanges, la mobilité des artistes et la diffusion du patrimoine vivant en France et à l'étranger.

- Au niveau régional :

L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA) : promotion des programmes réalisés et participation à la production d'une vidéo sur la Pratique de la Cabrette ou Musette (PCI France).

- Au niveau national :

En partenariat avec CIOFF France (Conseil International des Organisations de Festivals et d'Arts Traditionnel) : en tant que membre de la commission culture du CIOFF France, l'ANCM mène un travail de sensibilisation au PCI. D'une part, en faisant le point sur les initiatives mises en œuvre pour la diffusion du patrimoine vivant et d'autre part en incitant les différents structures partenaires à bien valoriser les éléments du PCI présentés lors des manifestations organisées par les partenaires de CIOFF France. Ainsi, elle a collaboré au Carnaval de Nice (février 2022) en invitant le groupe de Dolna Sekirna (Bulgarie) pour représenter Le surova, festival populaire dans la région de Pernik.

- Au niveau international :

En partenariat avec CIOFF International : l'association aide à la mobilité des groupes et des artistes à travers les festivals CIOFF.

Avec l'Observatoire Régional du Carnaval Guyanais (Guyane), l'ANCM a contribué à la représentation du Carnaval Guyanais (PCI France) à l'étranger.

Avec le CIM (Conseil international de la musique), elle a permis au groupe L'EAC TOWARA du Bénin de représenter la culture béninoise à l'étranger.

Enfin, avec Asian Media and Culture's Network, et l'Université de Deakin (Australie) : elle a organisé JANAPADA, un festival en ligne pour insuffler une prise de conscience concernant les processus de préservation et de changement culturels.

B.9. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM n'a pas participé à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.

B.10. *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Actuellement, l'ANCM n'est pas directement impliquée dans les dossiers d'inscription d'éléments. Toutefois, elle soutient la démarche de L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA) dans la réalisation d'une fiche d'inventaire sur les pratiques actuelles de la bourrée. Ce travail de recherche a pour ambition de rendre encore plus visible cet élément constitutif de l'identité culturelle du Massif Central. Cette démarche nous a permis d'engager une réflexion commune mais surtout d'associer toutes les communautés liées à cette pratique.

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)

Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003

Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003

Coopération avec les centres de catégorie 2

Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO

Coopération avec les Chaires UNESCO

Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel

Soutien financier du Programme de participation

Autres types de coopération : OUI

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM a participé à plusieurs rencontres de l'UNESCO : participation (en ligne) aux sessions du Comité intergouvernemental (2020, 2021 et 2022) ainsi qu'aux rendez-vous organisés dans le cadre des Forum des ONG. En février 2022, l'ANCM a aussi participé à la réunion Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.*

Ne pas dépasser 250 mots

- 14/12/2020 – 19/12/2020 : 15^{ème} Session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI. Suivi des réunions en ligne.
- 13/12/2021 – 18/12/2021 : 16^{ème} Session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI. Suivi des réunions en ligne.
- 28/11/2022 – 03/12/2022 : 17^e session du Comité intergouvernemental Rabat (Maroc). Suivi des réunions en ligne.

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Ne pas dépasser 100 mots

L'ANCM n'a été membre d'aucune de ces deux organes au cours de la période susmentionnée.

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

L'ANCM pourrait fournir des services consultatifs au comité par :

- la participation active aux sessions.
- la participation active lors des Forum des ONG.
- l'analyse des candidatures à la Liste représentative.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Les membres de l'ANCM, ONG francophone tournée vers l'international, témoignent d'une très bonne maîtrise de l'anglais et du français. Deux personnes parlent couramment l'espagnol (l'une d'entre elles est hispanophone) et une personne est lusophone. Parmi les francophones, on peut dénombrer des enseignants, deux juristes, une doctorante en sociologie spécialisée dans la culture Garifuna, un ethnolinguiste spécialiste des minorités linguistiques européennes et une formatrice en culture française et francophone.

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le *Festival de Gannat* et le programme *PCI, qu'es aquò ?* visent tous deux à illustrer la diversité du patrimoine vivant dans les 5 domaines du PCI :

Par exemple, dans le cadre du Festival de Gannat (2019, 2021 et 2022), elle programme la représentation d'éléments du PCI tels que les Chants polyphoniques de Bistríta Babi, l'Art traditionnel kazakh du Dombra Kuï, le Carnaval de Guyane avec le Touloulou du bal paré-masqué (PCI France), le Carnaval de Barranquilla, le Tango, les Chants et Danses populaires Kalbelia du Rajasthan et la Tradition et la culture du Palov.

Dans le cadre du programme *PCI, qu'es aquò ?*, des vidéos de vulgarisation ont été réalisées afin de présenter les éléments inscrits dans l'inventaire PCI France et dans la liste

Représentative de la Convention :

- [Vidéo introductive - Notion de PCI : Pierre Sanner \(Président de l'Association France Patri-moine\)](#)
- [Le fest-noz - Bretagne : Mathieu Lamour \(Directeur général de la Confédération Culturelle Bretonne KENLEUR\)](#)
- [Le Tahteeb, jeu du bâton - Égypte : Dr. Adel Paul Boulad \(Égypte, Paris\)](#)
- [Le tango - Argentine, Uruguay : Jorge Rodriguez \(Argentine, Bordeaux\)](#)
- [L'art de la construction en pierre sèche : Claire Cornu \(co-fondatrice, Fédération française des professionnels de la pierre sèche - FFPPS\)](#)

Dans la deuxième série de vidéos PCI (2023-2024) nous présenterons :

- Le compagnonnage
- La cérémonie rituelle des Voladores
- La pratique de la cabrette ou musette (PCI France)
- Le repas gastronomique des Français

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM n'a pas d'expérience formelle en la matière.

E.4. *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM rédige la plupart des documents de communication liés au festival en français et anglais, ainsi que des documents de présentation de ses projets, à destination de ses réseaux internationaux. Par ailleurs, l'ANCM a aussi développé une expertise dans la réalisation de clips vidéo de vulgarisation (en français et en anglais) destinés à donner une plus grande visibilité au grand public de la Liste Représentative.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'ANCM en partenariat avec CIOFF France et CIOFF International, l'EAC Towara, l'Observatoire Régional du Carnaval Guyanais et d'autres organisations, facilite la diffusion du PCI et favorise la diversité culturelle. Cela se traduit par des accords de coopération facilitant la mobilité et les échanges culturels au niveau national et international d'acteurs culturels et de porteurs de traditions impliqués dans la diffusion et la représentation des éléments du PCI, au sein des festivals, conférences, rencontres etc. Ainsi, en 2019, nous avons travaillé en partenariat avec l'EAC Towara pour présenter la culture traditionnelle béninoise, notamment *Le patrimoine oral Gèlèdé* au Portugal.

Par ailleurs, dans le cadre des échanges pour le festival FERIDAMA en décembre 2019, dirigé par Marcel ZOUNON à Cotonou, l'ANCM a pu proposer la participation d'une délégation Guyanaise dirigée par Monique BLERALD présidente de l'Observatoire Régional du Carnaval Guyanais. En février 2022, l'ANCM a collaboré avec le Carnaval de Nice pour l'invitation du groupe *Survacar* de Dolna Sekirna (Bulgarie) qui a représenté *Le Surova, festival populaire dans la région de Pernik*.

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

OUI

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : Luc ROCHE

Titre : Président

Date : 07 février 2023

Signature :

